

### Démarches d'urbanisme :

□ **Certificat d'urbanisme** : Permet d'obtenir auprès de la mairie du lieu du projet des informations sur les dispositions d'urbanisme.

#### → **Certificat d'urbanisme d'information**

Nombre d'exemplaires : 2 Exemplaires

Délai d'instruction : 1 mois

#### → **Certificat d'urbanisme opérationnel**

Nombre d'exemplaires : 4 exemplaires

Délai d'instruction : 2 mois

[Télécharger le Certificat d'urbanisme d'information](#) / [le Certificat d'urbanisme opérationnel](#)

### Validité des 2 certificats d'urbanisme = 18 mois

□ **Déclaration préalable** : Permet d'effectuer la déclaration préalable à la réalisation de constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis.

Nombre d'exemplaires : 4 exemplaires

*Délai d'instruction : 1 mois*

[Télécharger le formulaire de déclaration préalable](#)

□ **Permis de construire** : Construction ou agrandissement d'un bâtiment (surface de plus de 20 m<sup>2</sup>)

→ **Cerfa n° 13406\*02**

(Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes). Ce formulaire doit être utilisé pour les projets de construction d'une nouvelle maison individuelle d'habitation et ses annexes (garage, piscine, par exemple) ou pour tous les travaux sur une maison individuelle existante. Si le projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, il est possible d'en faire la demande directement sur le formulaire.

[Télécharger le formulaire](#)

(Demande de permis de construire comprenant ou non des démolitions). Ce formulaire de demande doit être utilisé pour tous les projets de construction ou d'aménagement autres que la construction d'une maison individuelle d'habitation et/ou ses annexes. Si le projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, il est possible d'en faire la demande directement sur le formulaire.

Nombre d'exemplaires : 4 exemplaires

*Délai d'instruction : 2 mois*

□ **Permis de démolir** : Demande de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé.

Nombre d'exemplaires : 4 exemplaires

*Délai d'instruction : 2 mois*

[Télécharger le formulaire](#)

□ **Déclaration d'ouverture de chantier** : Déclaration commencement des travaux

Nombre d'exemplaires : 3 exemplaires

Délai : Les travaux doivent être entrepris dans un délai de deux ans.

[Télécharger le formulaire](#)

▣ **Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** : Déclaration  
achèvement des travaux

Nombre d'exemplaires : 3 exemplaires

[Télécharger le formulaire](#)

▣ **Notice explicative permis de construire, déclaration préalable**

[Télécharger le document](#)